



RODHECIC

FEMME DEBOUT

Bulletin d'information

Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. De plus, il ne sera fait aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce pays ou territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté. **Déclaration Universelle des droits de l'homme article 2**

N°049

Septembre – Octobre 2008

RODHECIC

Le Réseau d'Organisations des droits de l'homme et d'Education Civique d'Inspiration Chrétienne. Créé le 10 mai 1999 à Kinshasa.

Le bureau du Groupe Jérémie à Kinshasa assure la permanence du réseau national.

Section femme et enfant

La section femme et enfant du Rodhecic contribue à la promotion de la femme par :

- La création de la synergie entre les organisations membres sur la question du genre

- L'accompagnement des organisations membres et non membres à la base dans l'approfondissement et la mise sur pied des politiques genres
- La prise en compte des problèmes spécifiques des femmes dans les stratégies et actions du Rodhecic.

Comité de rédaction

- BISUMBULA LUTHA
- Djenny MAKENGO

Contact

0812168750, 0999905272

Luthacar@yahoo.fr

lutha@rodhecic.org

Lieu : Immeuble « Le Royal », local 204.

www.rodhecic.org

www.groupe-jeremie.org

LES TITRES

LA VETUSTE DES INFRASTRUCTURE DE SANTE : LE CENTRE DE KASESE PAGE 1

VIOLENCE SEXUELLE ET JUSTICE PAGE 1

DROIT A L'EDUCATION : UNE MARCHE PACIFIQUE DES ELEVES PAGE 2

UN GROUPE CONSULTATIF POUR L'EMPLOI DES JEUNES PAGE 2

L'UNITE DANS L'ACTION POUR LA FIN DE LA GUERRE EN RDC PAGE 3

LA VÉTUSTÉ DES INFRASTRUCTURES DE SANTÉ : LE CENTRE DE KASESE

La vétusté des infrastructures de santé contribue à la hausse de la mortalité maternelle et infantile. Le centre Kasese, situé à 30 kilomètres de Kaniama, dans la province du Katanga en est un exemple frappant. En effet, sur 35 lits, seulement 7 sont pourvus de matelas, et la plupart des malades passent la nuit sur des planches, à même le sol.



Dans le laboratoire, le microscope utilisé est dépourvu de miroir, le laborantin utilise le miroir qu'on utilise dans la maison pour faire ses analyses. Les six autres microscopes du centre sont en panne. Dans la salle d'opération, pas de matériel non plus, pourtant les interventions ont lieu pour sauver des vies humaines. Les lampes torches ou des bougies servent de source d'éclairage : « *La dernière fois, nous avons fait une césarienne avec des bougies* ». Dans la pharmacie, seules quelques boîtes à moitié vides sont visibles sur les étagères.

La pratique actuelle est d'acheter une moitié de la cure car n'ayant pas les moyens. Les pharmaciens vendent jusqu'à 1 comprimés. *La référence plus du 3 septembre 2008, n°4350.*

VIOLENCE SEXUELLE ET JUSTICE

La coordonnatrice provinciale de la synergie de lutte contre les violences sexuelles dénonce la lenteur judiciaire dans le traitement des dossiers liés aux violences sexuelles.

En effet, cette organisation a recensé 600 cas de violences sexuelles dans la province depuis le début de l'année et la procédure judiciaire pour arrêter les coupables tarde à s'exécuter.



Mme Kagra Bora accuse certains magistrats de ne pas faire diligence et même de complaisance. « Au niveau du parquet, si le dossier tombe entre les mains du magistrat qui n'est pas concerné, celui-ci fait traîner les choses et s'arrange pour que les traces du dossier disparaissent.

De son côté, le procureur de la république près le tribunal de grande instance de Lubumbashi, Dieudonné Kanyama, déclare être du combat de la synergie de lutte contre les violences sexuelles. Toute fois, ce dernier insiste sur la vulgarisation de la loi sur les violences sexuelles auprès des populations et des magistrats. *Un journal de la place.*

Secrétariat

DROIT A L'EDUCATION : UNE MARCHE PACIFIQUE DES ELEVES

Le 6 octobre 2008, une marche pacifique a été organisée par les élèves pour réclamer leurs droit à la scolarité. Il scander les slogans tel que : « **Laissez nous étudier, payez les enseignants...** ».

En effet, cela fait plus d'une année que les enseignants demandent d'être payé et cela suivant les accords de Mbudi ou en fonction du nouveau Smig. Ils ont depuis le début de cette année scolaire promis d'aller en grève et de décréter l'année 2008 – 2009 blanche si l'Etat ne satisfait pas à leur demande.



La jeunesse est l'espoir de demain et l'Etat doit y prêter plus d'attention pour ne pas verser le pays dans l'importation des cerveaux. Les enfants ont droit d'étudier pour assurer la relève et diriger le pays ; si

nos jeunes sont privé de formation et d'éducation qu'advendra t-il de notre pays ?



Le cri lancé par les élèves et un cri de détresse d'une jeunesse qui laisse présager un avenir incertain. « **Nous voulons étudier** » disent-ils.

Déjà, beaucoup ne sont pas parvenu à payer l'acompte des frais scolaire, les fournitures scolaires et la contribution des parents qui. L'Etat doit prendre sa destinée en mains, celle de l'éducation de sa population et de sa jeunesse pour un avenir meilleur du Congo.

Jenny Makengo/Rodhecie

UN GROUPE CONSULTATIF POUR L'EMPLOI DES JEUNES

L'adhésion de République Démocratique du Congo au Yen (Youth Employment network) a impliqué une série d'activités dont l'élaboration d'un plan d'action pour l'emploi des jeunes.



Ce dernier a été élaboré lors d'une rencontre entre le Ministère du travail et de la prévoyance sociale et les associations d'encadrement des jeunes, du 1 au 3 octobre 2008 au Cepas.

Cette rencontre avait comme objectif :

- La structuration du groupe consultatif pour l'emploi des jeunes,
- La validation du plan d'action national pour l'emploi des jeunes

Le groupe consultatif pour l'emploi des jeunes est une initiative du ministère du travail qui donnera ses avis et considération en ce qui concerne l'emploi

des jeunes. Elle a comme objectifs spécifiques :

- Incarner et représenter les aspirations légitimes des jeunes en matière d'emploi auprès des institutions de la république à travers tout cadre de concertation créé par l'autorité
- Œuvrer à l'implication effective des jeunes dans le processus de décision fondamentale relative aux politiques, programmes et stratégies multisectorielle de développement, de promotion de l'emploi et de formation professionnelle concernant.
- D'assurer le renforcement de capacités des jeunes et de leurs organisations représentatives en matière de conception et d'élaboration des politiques, programmes et projet de développement,
- Faire le suivi de la mise en œuvre du Programme nationale pour l'emploi des jeunes.
- Aider à la mobilisation des ressources nécessaires.

Kisita Marcelline

L'UNITE DANS L'ACTION POUR LA FIN DE LA GUERRE EN RDC

Du 14 au 17 novembre 2008, nous avons participé à la 11^e conférence internationale d'Awid sur « *les droits des femme et le développement* » à Cape Town. Pendant cette rencontre, une délégation des femmes congolaise a élaboré une déclaration de solidarité pour la fin de la guerre en RDC. Il s'agit des organisations suivantes :

1. Aimee Mwadi Kady, (SWAA-RDC)
2. Anne Marie Ramazani, SOS FEC ;
3. Annie Bukaraba, Caucus des femmes du Sud Kivu
4. Annie Matundu, Women International League for Peace and Freedom (WILPF-RDC)
5. Audry Shematsi, Action Aid, Nord Kivu
6. Aurelie Bitondo, Réseau des femmes africaines ministres et parlementaires/ Caucus du Sud Kivu
7. Francoise Mukuku, Si Jeunesse Savait ;
8. Gege Katana, Solidarité des Femmes pour les Activistes des Droits humains (SOFAD)
9. Gertrude Biaya Ndaya, Centre Feminin de Formation et d'Information pour le Developpement (CEFIDE);
10. Isidore Kashiba, Fontaine d'Espoir pour Filles et Femmes (FEFF) ;
11. Jacqueline Mapatano, Réseau des Femmes pour un Développement Associatif (RFDA) ;
12. Jacqueline Musugani Nyangoma, Initiatives des Femmes en situation difficiles pour le developpement integre, (IFESIDI) ;
13. Josephine Ngalula, Réseau Action Femme, (RAF) ;
14. Julienne Lusenge, (SOFEPADI)
15. Kapinga Ntumba, Ligues des Femmes pour la Justice ;
16. Lutha Bisumbula, Réseau d'Organisations des Droits humains et d'Education Civique d'Inspiration Chretienne (RODHECIC);
17. Marie Kusa, Fondation Orphelinat au Congo ;
18. Mathurine Luzolo Luyoka, Mutualité des volontaires africaines pour le developpement ;
19. Monique Kaseya, Initiatives pour le développement de l'entreprenariat féminin (IDEF)
20. Nicole Odia Kayembe, Action Contre l'Impunité pour les Droits Humains (ACIDH) ;

DECLARATION DES FEMMES CONGOLAISES REUNIES AU FORUM AWID
Cape Town, le 15 Novembre 2008

1. Nous Femmes, représentantes des organisations féminines de la République Démocratique du Congo (RDC), réunies en marge du 11eme Forum International d'AWID (Association for Women's Rights in Development) portant sur « *les droits de la femme et de développement* » organisé a Cape Town, du 14 au 17 Novembre 2008 ;
2. Révoltées par les guerres à répétition et particulièrement celle que mène le Congrès National pour la Défense du Peuple (CNDP) (du général déchu Laurent Nkunda) contre les institutions issues des longues négociations politiques (1999-2003), et sanctionnées par une nouvelle constitution ainsi que par des élections de 2006 ;
3. Dénonçons l'appui au CNDP par des forces extérieures a travers les pays voisins pourtant signataires de tous les accords de paix dans la région des grands lacs ;
4. Dénonçons les attaques ciblées du CNDP contre la population civile qui ne prend pas part active aux hostilités, en particulier contre les femmes et des enfants par tous les groupes armés y compris des éléments des forces armées de la RDC (FARDC), en violation de l'acte d'engagement de Goma de janvier 2008;
5. Demandons une déclaration de solidarité de plus de deux mille femmes réunies dans ce 11eme Forum d'AWID, afin de mettre fin a la guerre en RDC, car nous sommes convaincues que si les femmes du monde se solidarisent contre la guerre en RDC ; nous et nos familles serons sauvées ;
6. Demandons à toutes les Nations de prendre acte de **l'holocauste du millénaire** qui se commet en ce moment en RDC en toute indifférence et insouciance du monde. Six millions de morts, plus de deux millions de déplacés dans une précarité totale, des milliers des cas de viols et violence sexuelles contre les femmes et jeunes filles;
7. Demandons aux Nations Unies et à l'Union Africaine d'agir dans l'immédiat pour protéger la population civile, eu égard à la limite des efforts du gouvernement congolais de le faire.